



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU JEUDI 6 OCTOBRE 2022

**DATE DE CONVOCATION** 29 septembre 2022 L'an deux mille vingt-deux, le six octobre à vingt heures,  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Communautaire, 4 rue Elie Maurette, en séance publique, sous la présidence de Madame DUMOULIN Stéphanie, Maire.

**DATE DE MISE EN LIGNE** Étaient présents : Mme DUMOULIN Stéphanie, M. CARDON Hervé, Mme BRUNEL Julie, M. LACOMBE Jean-Pierre, Mme NICOLLE Isabelle, M. ANDREVON François, M. FARIZY Jean, Mme DEBAUMARCHEY Martine, M. JOLIVET Rolland, Mme TROUILLET Marie-Claire, Mme MICHEL Cécile, Mme BURNICHON Nicole, M. VERCHERE Jean-René, Mme DOUBLET Edith, M. LABROSSE Roland, M. TUAL Gilles, M. DADOLLE Guy, M. VENTURUZZO Christian.

**NOMBRE DE CONSEILLERS**  
EN EXERCICE : 26  
PRÉSENTS : 18  
VOTANTS : 25

Représentés ayant donné pouvoir :

Mme MARTELIN Cécile, (pouvoir donné à M. LACOMBE Jean-Pierre), M. JOYET Florent (pouvoir donné à Mme DUMOULIN Stéphanie), Mme THEVENET Marion (pouvoir donné à Mme BRUNEL Julie), M. BELUZE Marcel (pouvoir donné à Mme TROUILLET Marie-Claire), M. LABROSSE Charles (pouvoir donné à M. LABROSSE Roland), M. BALLIGAND Cédric (pouvoir donné à Mme DEBAUMARCHEY Martine), Mme GARDON MORIN Séverine (pouvoir donné à M. TUAL Gilles).

Excusée : Mme MAINGUE Sandrine.

Formant la majorité des membres en exercice :

Monsieur ANDREVON François est désigné Secrétaire de séance.

**Objet : Demande de subvention – SYDRO**

Comme chaque année, la commune sollicite une subvention auprès du SYDRO sur son programme de renouvellement des réseaux d'eau potable.

Dans la continuité des travaux réalisés les années précédentes pour le renouvellement des conduites d'adduction d'eau potable vétustes, la commune de Chauffailles souhaite réaliser la réhabilitation du réseau sur le secteur La Chize et chemin des Butteries.

Ces secteurs sont ciblés dans le programme établi en collaboration avec l'exploitant du réseau, Véolia Eau.

Les secteurs sont retenus pour :

- Confortement de l'alimentation en eau du fait de la construction d'habitations nouvelles sur le secteur
- Retrait de conduites en terrains privés
- Conduites vétustes

Les travaux prévus au titre du programme de renouvellement 2023 concernent :

1. La Chize - route de Lamont : 116 900,00 € HT
2. Chemin des Butteries : 25 700,00 € HT

Le montant total de l'opération faisant l'objet de la demande de subvention est estimé à 142 600 € HT.

**Vote : unanimité**

Certifié exécutoire pour avoir été  
reçu en Sous-préfecture le

LE MAIRE  
  


ONT SIGNÉ LES MEMBRES PRÉSENTS,

Pour copie conforme,

LE MAIRE, Stéphanie DUMOULIN,

LE SECRÉTAIRE, François ANDREVON

  


